

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Troyes, le 22 février 2021

CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 7

Le préfet de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisés en 2021 pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.

Des nombreux comportements inadaptés et dangereux restent cependant toujours constatés. <u>Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :</u>

- 262 excès de vitesses ;
- 4 faits de conduites sous l'empire d'un état alcoolique;
- 8 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 25 faits d'usage du téléphone au volant ;
- 6 faits de défauts de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant;
- 16 faits de conduites sans permis de conduire ;
- 5 faits de refus de priorité;
- 23 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au code de la route ;
- 20 suspensions administratives de permis de conduire immédiate.

Prévision des contrôles routiers

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, le préfet de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Date des contrôles	Période	Secteurs des contrôles
Mardi 23 février	Après-midi	Avenue du Lt M. Taittinger à St Parres-aux-Tertres
Mercredi 24 février	Matin	N77 – St Germain – Villeneuve-au-Chemin
	Après-midi	Avenue Edouard Herriot à Troyes
Jeudi 25 février	Matin	Avenue Sarrail à Troyes
	Matin	D442 - Echemines – Pavillon-Sainte-Julie
	Après-midi	D951 – La Saulsotte
	Matin	D677 – Feuges – Arcis-sur-Aube
Vendredi 26 février	Après-midi	D396 – Bar-sur-Aube – Ville-sous-la-Ferte

Conducteurs de deux -roues motorisés, pourquoi devez-vous vous méfier du phénomène de la "carte de crédit" ?

La surface d'adhérence des pneus d'un deux - roues motorisé est 10 fois moins importante que celle d'une voiture. Elle correspond en moyenne à la taille d'une carte de crédit, alors que celle d'une voiture correspond plutôt à celle d'une carte postale.

C'est ce qu'on appelle le phénomène de la carte de crédit.

De plus une moto ne compte que 2 points d'appui, contre 4 pour une voiture. D'où un risque de perte d'équilibre plus grand.

Pour réduire le risque de chute à moto, soyez très vigilants : dans les courbes, lors d'un freinage ou d'une accélération surtout par temps de pluie.



Préfecture de l'Aube Tél : 03 25 42 35 00 2, rue Pierre LABONDE CS 20 312-10025 Troyes Cedex www.aube.gouv.fr @Prefetaube